

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ntoun: l'ADDFE invite à combattre les violences faites aux femmes

Prosper Sax NZE-BEKALE
Ntoun/Gabon

DANS le sillage du gouvernement qui a ouvert les hostilités de la Journée internationale contre les violences à l'égard de la femme, le 25 novembre dernier pour 14 jours d'activités avec pour thème "droits et succession", l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) a commémoré, le 26 novembre écoulé cet événement à Ntoun. Un rendez-vous qui a permis à cette Association créée en 1990 et présidée par Marie-Louise Enie d'entretenir l'assistance venue pour la circonstance au Centre social de Ntoun, dont le responsable est Albe Guimbi Koumba, des violences faites aux femmes. " Nous avons touché tout type de violences faites aux femmes. Nous avons montré aussi l'importance de préparer la succession. Si nous avons chu-

té sur la succession, c'est parce que beaucoup ne comprennent pas l'importance de préparer la succession un peu plus tôt. Cela faciliterait les choses chez certaines personnes, notamment les enfants. Par rapport aux violences, nous avons dit à l'assistance que beaucoup d'articles du Code civil ont été modifiés. Nous avons expliqué certains articles et nous avons prôné la sensibilisation", a souligné Mme Enie. Avant d'ajouter que tout le monde doit comprendre pourquoi certaines lois ont été modifiées et quel est l'avantage des modifications de toutes ces lois. " L'assistance a compris parce que beaucoup ont posé des questions, surtout concernant les conflits liés à la succession. Nous leur avons apporté certains éléments de réponses. Nous croyons et nous pensons que l'assistance a pu tirer quelque chose de positif et que cette assistance sera le relais des per-



L'association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant a organisé la journée internationale contre les violences à l'égard de la femme à Ntoun.

Photo: Prosper Sax Nze Bekale

sonnes qui n'ont pas pris part à cette rencontre. Nous pensons

que ceux qui ont pris part à ce débat d'échanges pourront bien

véhiculer ce message", a conclu Marie-Louise Enie.

Akanda: 5 millions de francs d'aide de l'Ong PEA à la 5e cuvée



Photo: HNM

Franck Nguema agissant au nom de son ONG Pépinière d'entreprises d'Akanda (PEA).

H.N.M
Libreville/Gabon

SOUÇIEUX de lutter contre le chômage chez les jeunes et femmes commerçantes de sa circonscription politique, Franck Nguema, à travers son ONG "Pépinière d'entreprises

d'Akanda" (PEA), a procédé samedi dernier à la remise de 28 aides à la 5e cuvée pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR). À cette occasion, l'élu du 2e arrondissement de la commune d'Akanda a remis aux bénéficiaires des aides d'une valeur

de 5 millions de FCFA afin de soutenir des activités telles que la vente de produits vivriers, bars, la restauration, la coiffure, la couture, la gestion des espaces verts, la friperie, l'informatique, etc.. Pour lui, " nous vivons des moments difficiles, la crise du Covid-19 n'est pas encore terminée. Et pour cela, le chef de l'État nous exhorte à plus de partage et à plus de solidarité envers les populations. Nous avons des fonds politiques, et je pense que nous devons continuer de les utiliser pour essayer, tant bien que mal, de sortir nos populations de ces moments de crise".

Lancé le 26 juin dernier avec un fonds initial de 50 millions de FCFA, ce sont plus de 358 activités génératrices de revenus qui ont été financées. De plus, il faut préciser que ces aides de l'honorable Franck Nguema sont non remboursables.

Koula-Moutou: les piscines Biki se meurent



Les piscines à l'abandon.

Photo: JMM

Isaac MUKETA MUELE
Koula-Moutou/Gabon

LES piscines du motel Biki sont actuellement à l'abandon. Elles sont devenues l'ombre d'elles-mêmes et ont perdu leur lustre d'antan. L'eau qui s'y trouve est devenue trouble et boueuse. À la surface on voit flotter une épaisse couche verdâtre. Les hautes herbes ont poussé sur les abords. Les bungalows tombent en ruines. Un signe que les lieux ne sont plus fréquentés depuis belle lurette.

À l'ouverture il y a quelques années, ces installations destinées aux loisirs et à l'accueil des touristes et situées au bord de la rivière Bouenguidi faisaient la fierté et le bonheur des Koulois. Notamment de sa jeunesse. De fait, ces piscines étaient devenues leur lieu de prédilection pour passer de bons temps, et plonger avec plaisir dans leurs eaux conditionnées. Tout le monde y avait accès, en contrepartie du paiement d'une somme forfaitaire de cinquante francs. Le gérant de l'espace avait alors de bonnes raisons de se réjouir, à la fois au vu de l'ambiance qui y régnait et bien entendu des recettes journalières générées. Seulement voilà, la pandémie de la Covid-19 est passée par là. Avec ses mesures barrières édictées par le gouvernement pour freiner sa propagation, les piscines Biki ont dû suspendre leurs activités. Au grand regret du promoteur et de ses clients.